

Concours Student Life Network - Full Ride 2019

Règlements officiels d'inscription au Concours

CE CONCOURS EST RÉSERVÉ AUX RÉSIDENTS JURIDIQUES DU CANADA ET SERA INTERPRÉTÉ ET SOUMIS À TOUTES LES LOIS ET À TOUS LES RÈGLEMENTS FÉDÉRAUX, PROVINCIAUX, MUNICIPAUX ET LOCAUX DU CANADA. NUL ET NON AVENU LÀ OÙ LA LOI L'INTERDIT. AUCUN ACHAT N'EST REQUIS POUR PARTICIPER OU GAGNER.

Le Concours «Student Life Network - Full Ride 2019» (le «Concours») est administré par Square Crop Studios Inc., la société mère de Student Life Network (le «Commanditaire»). Toute question, tout commentaire ou toute plainte concernant le Concours doit être adressé au Commanditaire, au 301-312, rue Adelaide Ouest, Toronto (Ontario) M5V 1R2. En participant à ce Concours, chaque participant accepte d'être légalement lié par ces Règlements officiels d'inscription au Concours (les «Règlements»).

1. DURÉE DU CONCOURS

Le Concours est géré par le Commanditaire et aura lieu à partir du **1 janvier, 2019 à 16:01:00 HE au 31 décembre, 2019 à 23:59:59 HE.** («Durée du Concours»). Le Commanditaire du Concours se réserve le droit (sous réserve du consentement de la Régie des alcools, des courses et des jeux) d'annuler, de résilier, de modifier, d'amender, de prolonger ou de suspendre le Concours et de sélectionner un gagnant parmi les participations admissibles déjà reçues.

2. ADMISSIBILITÉ

Le Concours est ouvert à tous les résidents légaux du Canada qui:

- (i) ont **seize (16)** ans ou plus à la date d'inscription au Concours et qui, s'ils n'ont pas atteint l'âge de la majorité dans leur province ou territoire de résidence, ont reçu la permission d'un parent ou d'un tuteur qui a accepté être légalement lié par ces Règlements (voir la Section 4.8 ci-dessous) pour participer au Concours et potentiellement devenir un gagnant d'un prix; et
- (ii) sont des étudiants inscrits en règle dans une université, un collège ou une école secondaire accrédités; et
- (iii) avoir un seul compte actif du Student Life Network qui doit être créé avant le 31 décembre 2019; et

(iv) ne sont pas des employés, des représentants ou des agents des Entités du Groupe du Concours (définies ci-dessous), ou toute personne domiciliée avec ces employés, représentants ou agents (liés ou non); et

(v) ont accepté de se conformer aux lois applicables (y compris, mais sans s'y limiter, les lois relatives à la diffamation et l'obscénité), d'assumer la responsabilité de leurs activités et de ne pas harceler, perturber, abuser ou envahir les droits de confidentialité des autres; et

(vi) d'avoir lu et accepté, et accepté de se conformer à ces Règlements, et avec les Termes et conditions pour le Student Life Network à [http:// studentlifefnetwork.com/terms](http://studentlifefnetwork.com/terms).

Aux fins des présents Règlements, «**Entités du Groupe du Concours**» désigne le Commanditaire et le Student Life Network, leurs sociétés mères, leurs sœurs, leurs sociétés affiliées et filiales respectives, tous les services de publicité et les agences de promotion, les fournisseurs de prix (y compris, sans s'y limiter, la Banque canadienne impériale de commerce «**Banque CIBC**»), le matériel et les services liés au Concours, et toute autre société, société de personnes, entreprise individuelle ou autre entité juridique directement impliquées dans le Concours.

3. **PRIX**

3.1 **Grand prix:** Il y a un total de **un (1)** Grand prix à gagner consistant en: un (1) chèque de 8 750 \$ payable à l'ordre du gagnant; un (1) CPG d'un (1) an pour 8 750 \$ ouvert au nom du gagnant; un (1) CPG de deux (2) ans pour 8 750 \$ ouvert au nom du gagnant; et un (1) CPG de trois (3) ans pour 8 750 \$ ouvert au nom du gagnant («**Grand prix**»). La valeur approximative du prix est de 35 000 \$. Tous les montants dans ces Règlements sont en dollars canadiens.

Le gagnant est le seul responsable du paiement des taxes applicables et de la déclaration de tout revenu imposable associé au Grand prix. Le Grand prix ne peut être substitué ou transféré à un tiers. Toutefois, la CIBC peut, à sa discrétion, substituer le Grand prix à un autre prix qui, à son avis, est de valeur égale ou supérieure. Tous les frais supplémentaires non décrits dans les présents Règlements dans le cadre du Grand prix engagés pour la collecte et l'utilisation du Grand prix sont la responsabilité du gagnant.

4. **Méthodes de participation**

4.1 **Inscription au Concours («EC»):** Pour participer au Concours et courir la chance de gagner le Grand prix, le participant doit remplir soit l'inscription et l'enregistrement en ligne OU l'inscription et l'enregistrement par la poste avant le 31 décembre, 2019 à 23:59:59 HE.

(a) **Première méthode - Inscription et enregistrement en ligne:** Pour participer au Concours et avoir une chance de gagner, le participant doit:

(i) Ouvrir un courriel envoyé par Student Life Network ou se connecter à Site web du Student Life Network avec un compte actif du Student Life Network («**compte SLN**») OU créer un nouveau compte SLN. Pour créer un nouveau compte SLN, un participant doit fournir un courriel valide, choisir un mot de passe, puis fournir un nom complet, une date de naissance et un code postal. Pour créer un nouveau compte, un participant doit également accepter de recevoir des messages électroniques commerciaux («**CEM**») du Student Life Network («**SLN**»), mais peut se désabonner de ces messages à tout moment en visitant studentlifetwork.com/user/communication ou à partir de tout CEM envoyé à l'utilisateur sans affecter son inscription ou ses chances de gagner au Concours; et

(ii) ouvrir un Compte CIBC admissible (défini ci-dessous), y compris en tant que titulaire d'un compte conjoint, utilisateur autorisé ou bénéficiaire pendant la Période du Concours en utilisant la même adresse courriel que celle utilisée pour son compte SLN. Un compte CIBC admissible est un produit CIBC excluant les produits enregistrés suivants: REEE, CELI et REER). Les comptes CIBC admissibles doivent demeurer en règle tout au long de la Période du Concours.

Les comptes SLN incomplets ou les comptes SLN contenant de faux renseignements seront considérés comme non valides et seront disqualifiés. Seuls les comptes SLN dûment remplis avec des renseignements valides enregistrés sur les serveurs du Commanditaire pendant la Période du Concours seront acceptés pour participer au Concours.

Si un participant ne veut pas être automatiquement inscrit au Concours, veuillez envoyer un courriel au Commanditaire, à contests@studentlifetwork.com, avec «Aucune inscription» dans le sujet, et votre nom complet et votre adresse postale dans le corps du courriel, et le Commanditaire retirera votre participation à ce Concours.

(b) **Méthode d'entrée et d'inscription par courrier recommandé:** Si un participant ne souhaite pas s'inscrire en ligne ou ne souhaite pas ouvrir un compte CIBC admissible, le participant peut s'inscrire par la poste. Pour participer au Concours et gagner un grand prix par la poste, un participant peut: imprimer son prénom, son nom, son adresse électronique, son âge, son nom actuel ou passé, son numéro de téléphone et son adresse postale complète (y compris le code postal), sa signature et sa demande d'inscription et de participation au Concours sur un papier blanc ordinaire (pas plus grand que 8,5 sur 11 pouces) et le poster (dans une enveloppe suffisamment affranchie), au Commanditaire, à: Administrateur du Concours, Student Life Network, 301-312, rue Adelaide Ouest, Toronto (Ontario) M5V 1R2, Attn: Concours CIBC - Concours Full Ride 2019. Dès la réception et la vérification de la demande d'un participant conformément aux présents Règlements, le participant recevra une (1)

participation au Concours. Pour être admissibles, toutes les demandes envoyées par la poste doivent être marquées au plus tard le 31 décembre, 2019 dans une enveloppe séparée suffisamment affranchie. Les Renonciataires (définis à la Section 6.6 ci-dessous) ne seront pas responsables des demandes perdues, volées, retardées, illisibles, endommagées, mal acheminées, insuffisamment affranchies, en retard ou détruites.

4.3 Inscription multiple non permise: Les participants peuvent uniquement utiliser le site Web du Concours (ou son image de référence) ou l'option Inscription postale pour s'inscrire au Concours une (1) fois au total. S'il est découvert qu'un participant a tenté: (i) d'inscrire plus d'une (1) fois ou (ii) d'utiliser (ou de tenter d'utiliser) plusieurs noms, adresses courriel ou identités pour participer au Concours ou y participer autrement, alors (à la seule et entière discrétion du Commanditaire), il pourrait être disqualifié de participer au Concours et toutes ses participations pourraient être disqualifiées. L'utilisation (ou la tentative d'utilisation) d'identités multiples, d'enveloppes postales, d'adresses électroniques et/ou de tout système automatisé pour s'inscrire ou participer à ce Concours est interdite et constitue un motif de disqualification. **Une inscription par personne:** Pour plus de certitude, aucun participant ne peut s'inscrire au Concours plus d'une fois.

4.4 Vérification par le Commanditaire: Les participants qui participent au Concours acceptent de permettre au Commanditaire de confirmer leur admissibilité à la CIBC; tout participant qui ne peut être vérifié comme ayant ouvert un compte CIBC admissible ou envoyé une inscription par la poste pendant la Période du Concours ne sera pas admissible au Concours. Le Commanditaire communiquera avec la CIBC pour vérifier que le gagnant potentiel est bien un titulaire d'un compte CIBC admissible ouvert pendant la Période du Concours.

4.5 PROCESSUS DE SÉLECTION DES TIRAGES ET DES GAGNANTS

Tirage au sort: le **8 janvier 2020 à 14h HE** (la «**Date du tirage**») dans la ville de Toronto, Ontario, aux bureaux du Commanditaire, **une (1)** participation sera sélectionnée au hasard parmi toutes les participations admissibles reçues par le Commanditaire pendant la Période du Concours. Le participant qui possède l'inscription sélectionnée, et qui est autrement admissible à gagner, sera le participant sélectionné qui est admissible à gagner le Grand prix sous réserve du respect des présents Règlements.

4.6 Chances de gagner: Les chances de gagner le Grand prix dépendent du nombre de participations reçues par le Commanditaire pendant la Période du Concours conformément aux présents Règlements.

4.7 Contacter le participant sélectionné: Le Commanditaire tentera d'organiser une rencontre en personne avec le participant sélectionné dans les trente (30) jours suivant la Date du tirage. Si le Commanditaire n'est pas en mesure d'organiser une

